

RECONNAISSANT la contribution cruciale de l'enseignement supérieur et de la formation au développement de ressources humaines capables de participer à une économie globale fondée sur les connaissances ;

RECONNAISSANT que la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation devrait compléter d'autres initiatives de coopération qui lient le Canada et la Communauté européenne;

RECONNAISSANT l'importance de tenir compte du travail accompli dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation par des organismes internationaux qui interviennent activement dans ces domaines comme l'OCDE, l'UNESCO et le Conseil de l'Europe ;

RECONNAISSANT que les parties ont un intérêt commun à coopérer dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation, dans le cadre de la coopération plus large qui existe entre le Canada et la Communauté européenne;

ESPÉRANT retirer un profit mutuel d'activités de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation ;

RECONNAISSANT la nécessité d'élargir l'accès aux activités qui obtiennent un soutien au titre du présent accord, plus particulièrement celles du secteur de la formation ;

DÉSIREUX de renouveler la base d'une coopération continue en matière d'enseignement supérieur et de formation,

SONT CONVENUS DE CE QUI SUIT :